

Quant au Bureau de la place, il est installé au « Haupthaus » dans un vaste immeuble au mur de forteresse, que gardent jour et nuit deux « petits » polus français.

A 300 mètres de la gare, se trouve la « Reichsbahnverwaltung » (direction des chemins de fer) où siège dans une aile de l'imposante bâtisse la direction de l'armée de la Ruhr, des services de transports et de l'approvisionnement des troupes.

Les employés allemands de la puissante administration des voies ferrées de la Ruhr, ont dû se serrer pour faire place à nos services d'armée.

La cité s'étend de bon pied, du moins parce qu'ils n'osaient protester.

Aujourd'hui derrière la gigantesque statue d'un imposant Bismarck de bronze, la direction allemande des chemins de fer est transformée en bureau militaire, devant lequel les sections françaises manœuvrent, sous les regards, de nombreux passants curieux, intéressés mais silencieux.

### En ville

Il pleut... La vieille ville, centre de toute l'activité est triste.

Les rues étroites bordées de monde, qui s'écrasent, entre les murs des maisons massives, noircies par l'absence des usines, présentent l'aspect des voles, conduisant aux cimetières, les jours de Toussaint.

C'est dimanche. Le glas des multiples églises, perçant l'épais brouillard, de leurs flèches aiguës, tombe sur la foule triste, morte qui s'impose un détour, pour se rendre compte de ce qui se passe.

Hier la multitude massée près de la gare a manifesté son ressentiment à l'égard de l'occupant en chantant le « Deutschland über alles » et le « Wacht am Rhein » dispersés sans ménagement, par les hommes de la « Schutzpolizei », elle n'a pu juger à propos de manifester son amertume aujourd'hui. Elle se tient calme, mais les visages renfrognés, les yeux brillants de haine, témoignent suffisamment des sentiments qui l'animent.

On bougrait bien si l'on osait, mais à quel bon !

Exagérant les chiffres, on se dit tout bas dix divisions sont aux portes de la ville avec des tanks et des canons « Es nütz alles nicht ! ». Cela ne servirait à rien !

Devant la poste, une centaine de personnes sont massées. Elles suivent avec intérêt les allées et venues d'un factionnaire qui arpente le trottoir.

Un jeune homme, s'approche. Il veut voir le poilu de près. Celui-ci cependant, qui est un gars du Nord, a tôt fait de s'en débarrasser.

F. le camp, bon dieu !

La « Schutzpolizei » intervient. L'interpellé rentre dans la foule sans mot dire, sans proférer la moindre réclamation.

A l'hôtel où nous logeons nous avons demandé la route pour nous rendre aux colonies ouvrières, distantes de quelques kilomètres du centre de la ville.

Il était 3 h. 30 de l'après-midi. Le maître d'hôtel, nous a répondu :

« Ne vous hasardez pas seuls de ce côté. Le soir va tomber. Les soldats eux-mêmes n'y sont pas encore allés. On pourrait deviner votre nationalité. Qui sait ce qui pourrait se passer, l'après-midi est maintenant si grande dans les milieux ouvriers ! »

Le conseil est trop précis pour n'être pas suivi. Nous irons en excursion de ce côté, demain dans la matinée, quand le travail battra son plein.

### Devant les affiches

Ne voulant pas perdre de temps, profitant de la clarté du jour déclinant, nous dépassons la ligne des postes, repartis par la ville et nous nous mêlons à la foule qui, comme un flot inépuisable, s'écoule sans interruption.

A un quart d'heure de la gare, sur une petite place, entourée de maisons aux pignons pointus et étayés de poutres multiples, hommes et femmes stationnent devant une affiche blanche, fraîchement posée. C'est la proclamation du général Doudeau qui, lacérée hier, vient d'être remplacée.

Plus loin, une autre affiche du même genre, a été placée à une vitrine, à l'intérieur d'un magasin.

Celle-ci risque au moins de ne pas subir le sort de la précédente.

Voici une autre affiche, scannée elle-ci, du président de la police locale le docteur Melcher sur le fond de laquelle se détache le mot barbare « Bekannntmachung » bien connu de nos populations envahies.

Elle enjoint aux habitants de déposer leurs armes et munitions à l'hôtel Haumann siège de la police et de déclarer les stocks de poudre et d'explosifs dans un délai maximum de trois jours.

Un « boche » de bonne trempe au crâne rasé, à la machoire proéminente, qui vient de prendre connaissance de l'avis, ne peut s'empêcher de manifester sa pensée :

« Verfluchte Franzosen ! Maudits Français, dit-il. Mais à peine a-t-il prononcé cette phrase qu'il se retourne, craignant qu'elle n'ait été recueillie.

« Nous ne sommes pas gendarmes, heureusement. Le mauvais coucheur ne sera pas inquiété, mais ne ferait-il pas mieux d'imiter les autres, et de s'en aller sans mot dire.

« Cinq années durant, les braves gens du Nord ont dû en « encasser » bien d'autres ! Les affiches et proclamations seront d'ailleurs dorénavant éparpillées.

Dans la presse locale est paru un avis du commandant de place, stipulant que

tous affiches inscrites, devra être remplacée dans les 24 heures et placée sous la garde d'un policier allemand, en permanence de jour et de nuit.

Les Allemands respectent trop l'autorité militaire et la force qu'elle représente, pour s'exposer aux poursuites, que pourrait entraîner l'acte répréhensible.

Ils ne soumettront donc, mais leur état d'esprit ne changera pas.

Tout en marquant une indifférence dissimulée, il restera aussi rancônier qu'on puisse l'imaginer.

Notre première impression ne fait que se confirmer.

L'Allemand, sans incident imprévu, restera calme à Essen, et finira pas se soumettre, mais il ne le fera que la rage au cœur, devant les tanks, et les mitrailleuses, invisibles. Pendant que s'achève l'occupation de la Ruhr, au « Kaiserhof » où ils sont momentanément installés, les ingénieurs alliés, véritable état-major économique travaillent et négocient pour acheter des riches territoires, ce que la France spolée, est en droit de réclamer, pour poursuivre le relèvement, de ses régions dévastées.

### Le Sénat a discuté la taxe sur le chiffre d'affaires

Le Sénat a discuté hier le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, ayant pour objet de modifier certaines dispositions relatives à la taxe sur le chiffre d'affaires.

Le paragraphe 6 fut adopté et plusieurs amendements tendant à l'exonération des petits artisans furent repoussés.

Le débat se poursuivra aujourd'hui.

### Il s'est refusé à exonérer les petits artisans de l'impôt

Le Sénat a discuté hier le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, ayant pour objet de modifier certaines dispositions relatives à la taxe sur le chiffre d'affaires.

Le paragraphe 6 fut adopté et plusieurs amendements tendant à l'exonération des petits artisans furent repoussés.

Le débat se poursuivra aujourd'hui.

### Le Sénat a discuté la taxe sur le chiffre d'affaires

Le Sénat a discuté hier le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, ayant pour objet de modifier certaines dispositions relatives à la taxe sur le chiffre d'affaires.

Le paragraphe 6 fut adopté et plusieurs amendements tendant à l'exonération des petits artisans furent repoussés.

Le débat se poursuivra aujourd'hui.

### Le Sénat a discuté la taxe sur le chiffre d'affaires

Le Sénat a discuté hier le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, ayant pour objet de modifier certaines dispositions relatives à la taxe sur le chiffre d'affaires.

Le paragraphe 6 fut adopté et plusieurs amendements tendant à l'exonération des petits artisans furent repoussés.

Le débat se poursuivra aujourd'hui.

### Le Sénat a discuté la taxe sur le chiffre d'affaires

Le Sénat a discuté hier le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, ayant pour objet de modifier certaines dispositions relatives à la taxe sur le chiffre d'affaires.

Le paragraphe 6 fut adopté et plusieurs amendements tendant à l'exonération des petits artisans furent repoussés.

Le débat se poursuivra aujourd'hui.

### Le Sénat a discuté la taxe sur le chiffre d'affaires

Le Sénat a discuté hier le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, ayant pour objet de modifier certaines dispositions relatives à la taxe sur le chiffre d'affaires.

Le paragraphe 6 fut adopté et plusieurs amendements tendant à l'exonération des petits artisans furent repoussés.

Le débat se poursuivra aujourd'hui.

### Le Sénat a discuté la taxe sur le chiffre d'affaires

Le Sénat a discuté hier le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, ayant pour objet de modifier certaines dispositions relatives à la taxe sur le chiffre d'affaires.

Le paragraphe 6 fut adopté et plusieurs amendements tendant à l'exonération des petits artisans furent repoussés.

Le débat se poursuivra aujourd'hui.

### Le Sénat a discuté la taxe sur le chiffre d'affaires

Le Sénat a discuté hier le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, ayant pour objet de modifier certaines dispositions relatives à la taxe sur le chiffre d'affaires.

Le paragraphe 6 fut adopté et plusieurs amendements tendant à l'exonération des petits artisans furent repoussés.

Le débat se poursuivra aujourd'hui.

## 120 francs transformés en deux millions

### L'Allemand naturalisé qui fit cette opération a été arrêté

Paris, 17. — M. Chavaillon, président d'une société de chaux, désirait réaliser une augmentation du capital de son entreprise. A cette fin, on lui présenta un chèque, d'origine allemande, mais naturalisé Français, qui se fit fort, en peu de temps, d'amener les capitaux demandés. En échange, M. Chavaillon devait nommer le dentiste directeur de la nouvelle société.

Les pourparlers durèrent de longues semaines pendant lesquelles l'industriel fit de nombreux voyages à Strasbourg, où demeurait le dentiste-courrier. Il invita celui-ci, à plusieurs occasions, à Brest, lui remboursant largement ses frais de déplacement.

Ces jours-ci, Zeyer vit encore à Brest ; il était en possession d'un chèque de deux millions payable à son ordre dans une succursale d'une banque d'Alsace, à Paris. Les deux hommes vinrent à Paris, hier matin, mais l'armateur méfiant, se rendit seul à la banque vérifier si les assertions du dentiste étaient exactes. Un virement était bien parvenu à la succursale parisienne au nom de Zeyer, mais celui-ci n'était que de 120 francs.

Plainte fut immédiatement déposée et à midi, lorsqu'il sortait à peine du lieu, Zeyer fut arrêté à l'hôtel où il était descendu.

Interrogé, il reconnut avoir falsifié le chèque et transformé les 120 francs en deux millions, mais cela simplement pour gagner du temps.

## Contre le Projet d'augmentation d'impôts

### Le comité extra-parlementaire paraît en proteste

Le comité extra-parlementaire de défense du commerce et de l'industrie, composé de représentants des principaux groupements corporatifs parisiens et de députés, réuni en présidence de M. Escudier, s'est prononcé contre le projet déposé par M. de Lasteyrie, ministre des Finances, établissant une surtaxe de 20 % sur tous les impôts, directs ou indirects, décidée de le repousser à l'unanimité.

Fédération des Unions de commerçants, industriels et producteurs de Paris a voté, de son côté, une motion où elle s'élève contre les impôts proposés, « ces impôts devant aboutir à la paralysie complète de la vie industrielle et commerciale du pays ».

## Le commerce de Roubaix-Tourcoing proteste également

Le Comité directeur de la Fédération Industrielle et Commerciale de Roubaix-Tourcoing a voté l'ordre du jour suivant :

« Justement à l'heure où le projet déposé récemment par le Ministère des Finances et tendant à augmenter de 20 % tous les impôts existants ;

« Considérant qu'avant de chercher à combler le déficit budgétaire par le produit de nouvelles charges fiscales, il serait préférable d'assurer tout d'abord l'application des impôts déjà en vigueur, aucune feuille d'imposition n'ayant été distribuée ;

« Et que, comme suite aux déclarations exigées des contribuables des régions libérées en 1921 pour leurs revenus des années 1919-1920 ;

« Considérant, notamment, que frapper d'un impôt supplémentaire les matières premières pour lesquelles les industries textiles étrangères, seraient devenues encore le prix de revient des produits fabriqués, empêcherait conséquemment l'exportation de ceux-ci, augmenter dangereusement le coût de l'existence et aggraver l'inégalité fiscale déjà constatée ;

« Considérant que rendre ainsi la lutte économique plus difficile encore, serait mettre en péril spécialement la reconstitution définitive des régions convalescentes ;

« Emet le vœu que toute nouvelle surcharge fiscale soit écartée et que l'équilibre budgétaire soit recherché dans un emploi plus judicieux des ressources actuelles, dans l'application efficace d'économies justifiées et dans la cessation de ces organismes privés de certains monopoles d'Etat, dont la gestion est onéreuse pour le Trésor ».

## Le groupe républicain fera une sérieuse opposition

Paris, 17. — Le groupe de l'entente républicaine démocratique a procédé ce matin, à propos de la désignation de ses candidats à la Commission des finances, à un échange de vues sur le projet gouvernemental relatif à l'établissement d'un double décime. D'après les considérations développées par divers membres du groupe, il semble que la mesure préconisée par le Ministère des Finances y rencontre une assez sérieuse opposition.

## Et toujours... le complot

### UN MILITANT A ETE ARRETE A ROUEN

Rouen, 17. — Paireudoux, secrétaire du syndicat des cheminots de Sotteville, bien connu dans les milieux communistes et syndicalistes, a été arrêté hier soir pour complot contre la sûreté intérieure de l'Etat et déferé au Parquet.

## Des bandits ont pillé un magasin d'antiquités

### Ils ont volé une grande quantité d'objets de valeur

Paris, 17. — Dans le courant de la nuit, des cambrioleurs se sont introduits dans les locaux de M. Laissis, antiquaire au numéro 10 de la rue La Boétie. La façon d'opérer contre les Lithuanais, a su nom du principe de la liberté, et fait état d'une prétendue déclaration de M. Clémenceau, qui aurait dit que Memel devait appartenir aux Lithuanais.

Le gouvernement de Kovno a adressé à la Conférence des Ambassadeurs une note en réponse à la proposition qui lui avait été transmise émettant son vœu de faire de la ville de Memel.

Le gouvernement de Kovno a adressé à la Conférence des Ambassadeurs une note en réponse à la proposition qui lui avait été transmise émettant son vœu de faire de la ville de Memel.

Le gouvernement de Kovno a adressé à la Conférence des Ambassadeurs une note en réponse à la proposition qui lui avait été transmise émettant son vœu de faire de la ville de Memel.

## Le décès de M. Ribot

### LA LEVEE DU CORPS A PARIS

Paris, 17. — La levée du corps de M. Ribot, a eu lieu ce matin, en présence des membres de la famille, de MM. Poincaré et Maunoury qui représentaient le gouvernement, de nombreux parlementaires et des représentants des diverses académies dont le défunt faisait partie.

Parmi l'assistance, on remarquait MM. Loubet, Cotin, Strauss, Magnin, Peyronnet, Le Trocquer, Bérard, Chéron, Reibert, Reibel, Barthou, Méline, Leygues, Viviani, Painlevé, Loucheur, Bonnevay, etc.

Le corps a été transporté à la gare du Nord pour être embarqué pour Saint-Omer où aura lieu l'inhumation.

## Les élections de délégués mineurs ajournées

### ELLES AURONT LIEU EN 1924 POUR DROCOURT, LENS, LIEVIN, MEURCHIN

L'Officiel a publié un décret d'après lequel, le délai prévu par le décret du 29 décembre 1919, pour procéder aux élections de délégués mineurs ajournées par l'application du décret du 12 décembre 1921 et porté par le décret du 10 décembre 1921, a trois ans à dater du 1er janvier 1920, pour les mines du Nord et du Pas-de-Calais situées dans les régions libérées ou dévastées, est porté à quatre ans à partir du 1er janvier 1920, en ce qui concerne les mines de Drocourt, Lens, Meurchin et Lievin (département du Pas-de-Calais).

## Un hélicoptère a stationné 2 minutes 37" dans l'air

Paris, 17. — Etienne Gémichon vient, avec le second hélicoptère Gémichon-Peugeot, de stationner en l'air pendant 2 minutes 37 secondes au point fixe et de parcourir horizontalement des distances allant jusqu'à 80 mètres. Du 6 novembre au 15 janvier, l'appareil a accompli un trentaine de vols et si les essais ont été effectués à des hauteurs ne dépassant pas 3 mètres, si les vols horizontaux sont au maximum de 80 mètres, cela provient uniquement de l'exiguïté du terrain d'essais.

## La réforme du carburant national

Paris, 17. — Ce matin a eu lieu à la Chambre une réunion extra-parlementaire pour l'emploi de l'alcool comme carburant.

Après diverses interventions, l'assemblée a adopté à l'unanimité la réforme du carburant national et a réclamé l'incorporation du texte à la loi de finances en discussion.

## Une avorteuse ira au bagne

Caen, 17. — Les débats d'une importante affaire de manœuvres criminelles intéressant la région de Pont-l'Évêque, se sont terminés aux assises de Calvados, par l'acquiescement de huit des accusés et les condamnations suivantes :

La femme Grass, 62 ans, principale accusée, dix ans de travaux forcés ; la fille Leboulanger, quatre ans de prison ; la femme Desnos, deux ans ; Gouley et Ernest Gras, chacun un an de prison pour complicité.

## Caisse de secours contre le chômage involontaire

Paris, 17. — La Commission chargée de préparer la réforme des crédits inscrits au budget de l'Etat, a décidé de créer une caisse de secours contre le chômage involontaire, est instituée pour l'année 1923, sous la présidence de MM. Bienvenu-Martin, sénateur, ancien ministre.

## Une explosion dans une fabrique de poudre

Melbourne, 17. — Une explosion s'est produite dans une fabrique de poudre à Deer-Park, près de Melbourne.

Trois ouvriers ont été tués et une blessée.

## Les Lithuanais font appel au principe de la liberté

### Ils incitent les Français à cesser le combat

Riga, 17. — Le comité insurrectionnel lithuanien a lancé un appel aux soldats français stationnés sur le territoire de Memel. Cet appel les incite à ne pas se battre contre les Lithuanais, à su nom du principe de la liberté, et fait état d'une prétendue déclaration de M. Clémenceau, qui aurait dit que Memel devait appartenir aux Lithuanais.

Le gouvernement de Kovno a adressé à la Conférence des Ambassadeurs une note en réponse à la proposition qui lui avait été transmise émettant son vœu de faire de la ville de Memel.

Le gouvernement de Kovno a adressé à la Conférence des Ambassadeurs une note en réponse à la proposition qui lui avait été transmise émettant son vœu de faire de la ville de Memel.

## Les Alliés constituent un gouvernement provisoire

Paris, 17. — La Conférence des Ambassadeurs s'est réunie ce matin au Quai d'Orsay, sous la présidence de M. Jules Cambon. Elle a décidé l'envoi immédiat à Memel d'une commission extraordinaire, chargée de constituer un gouvernement provisoire qui, sous l'autorité des alliés aura pour mission de rétablir l'ordre et le calme sur le territoire.

La Commission adressera un rapport sur la situation de la Conférence des Ambassadeurs et celle-ci se réunira à nouveau lorsqu'elle aura été entièrement rétablie.

D'autre part, une démarche sera effectuée à Kovno, pour rappeler au gouvernement lithuanien les graves responsabilités qui lui incombent du fait qu'il n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher l'extension du mouvement insurrectionnel.

Le gouvernement lithuanien devra donc user de tous les moyens en son pouvoir pour obtenir que les éléments lithuaniens de Memel s'inclinent devant l'autorité de la Commission.

## Les bruits de mobilisation des troupes polonaises

### Ils seraient dénués de tout fondement

Varsovie, 17. — Au sujet des bruits de mobilisation, en Pologne, répandus par la presse étrangère, le président du conseil des ministres a déclaré au rédacteur diplomatique de l'Agence Télégraphique Polonaise, que ces bruits de mobilisation proviennent de sources hostiles et sont dénués de tout fondement.

## La Géorgie est maintenant annexée à la Russie

Londres, 17. — La déléguation de Géorgie annonce que l'annexion de la Géorgie à la Russie est maintenant consommée, la Géorgie cessant d'être une entité indépendante.

## Mme Sarah-Bernhardt sermet d'une indisposition

Paris, 17. — Mlle Louise Arrens, l'ami de Mme Sarah-Bernhardt, a déclaré que, contrairement à ce qui a été annoncé, l'état de celle-ci ne s'est pas aggravé. Le délire tragédien était, hier soir, quelque peu fatigué ; mais son état ne donnait pas d'inquiétude à son entourage.

Mme Sarah-Bernhardt s'est levée, ce matin, et ne se ressent plus de l'indisposition qu'elle a éprouvée hier soir.

## Des ingénieurs et des mineurs anglais veulent aller dans la Ruhr

Londres, 17. — Selon les journaux, des centaines de sans-travail ont assiégé le Consulat Français de Liverpool, désirant travailler sous le régime français dans les districts miniers de la Ruhr. Plusieurs ingénieurs de mine du Nord ont écrit au Consulat français pour offrir leurs services au Consulat français et des mineurs de plusieurs comtés du Nord ont exprimé leur désir de travailler dans les mines de la Ruhr. Le Consulat n'ayant pas reçu d'instructions officielles n'a pu satisfaire à ces demandes.

## Charlot, le valet, tua sa patronne qu'il aimait

### IL TENTA DE SE SUICIDER ET SA CAPTURE FUT DIFFICILE

Hyères, 17. — Après avoir tué, d'un coup de fusil, Mme Marie Montard, près de Bornes, le meurtrier Charlot, dit « Le Nègre », a tenté de se suicider en se tirant deux coups de feu.

Il ne se blessa que légèrement et prit la fuite, mais des paysans l'arrêtèrent, non sans peine, car il opposa une vive résistance. On dut attacher l'assassin à un arbre en attendant l'arrivée des gendarmes.

Charlot était le garçon de ferme de sa victime, dont il s'était épris.

## Pendant que Berlin fait ses manœuvres

### Nos troupes ont des ordres sévères pour assurer l'ordre en pays occupés

Berlin, 17. — Les télégrammes reçus de la région de la Ruhr par la Presse Berlinoise, annoncent que le général Degout a été rendu hier à Bochum, où il a conféré avec les autres généraux français réunis dans cette ville.

Le général Bourgon a fait afficher un appel à la population l'invitant à ne pas provoquer d'incidents.

Au cas d'une tentative quelconque pour troubler l'ordre, dit cet appel, les troupes seront obligées de faire usage de leurs armes.

A Brédenen, le général commandant a invité les autorités locales à mettre à sa disposition les locaux suffisants pour loger un détachement de corps d'armée comprenant environ trois fois autant de militaire que son état-major.

A Essen, les ouvriers mineurs auraient déclaré à des officiers qu'ils désiraient visiter une mine, qu'ils cesseraient immédiatement le travail si les officiers pénétraient dans la mine.

## L'incident de Dorten

### Il s'agit d'une rixe entre Belges et ivrognes

Essen, 17. — L'incident entre les Belges et les Belges, à proximité du puits de Dorten, sur la Lippe, se réduit à de coups de revolver tirés par des gens ivres.

Les Belges ont riposté.

Il n'y a pas de blessés.

## Pour la solution du problème des réparations

### Une résolution du Comité d'action des régions dévastées

On nous communique :

Au moment où les troupes françaises accomplissent l'occupation de la Ruhr ;

Le Comité d'Action des Régions Dévastées, interprète du sentiment de la majorité des sinistrés,

Sur la proposition de son secrétaire, M. Doucédan, conseiller général de l'Alsine, rappelle les actes qu'il a accomplis depuis deux années, pour permettre, avec la collaboration ouvrière allemande, la reconstitution d'ensemble, au moyen d'un apport de matériaux et de main-d'œuvre allemande.

Regrette que son programme n'ait pas été accepté ; programme préconisé depuis avril 1921, qui a permis le protocole de Wiesbaden et qui a abouti aux accords de Berlin du 21 octobre dernier, avec la Fédération allemande de constructions sociales.

Pour ces motifs :

Le Comité émet le vœu que le gouvernement recherche la solution du problème des réparations par des méthodes d'intérêt général et d'entente entre les peuples qui, seules, peuvent assurer, avec le triomphe de l'Aspirat démocratique, la sécurité d'un paix définitive.

## Stinnes désirerait acheter 1.500.000 tonnes de charbon

Londres, 17. — Ce matin, on n'a encore aucune confirmation du bruit que M. Stinnes aurait obtenu d'un groupe de banques, à Londres, un crédit de deux millions de livres pour l'achat de charbon.

Suivant ces bruits, M. Stinnes désirerait acheter actuellement 1.500.000 tonnes de charbon.

## La réforme du carburant national

Paris, 17. — Ce matin a eu lieu à la Chambre une réunion extra-parlementaire pour l'emploi de l'alcool comme carburant.

Après diverses interventions, l'assemblée a adopté à l'unanimité la réforme du carburant national et a réclamé l'incorporation du texte à la loi de finances en discussion.

## Une avorteuse ira au bagne

Caen, 17. — Les débats d'une importante affaire de manœuvres criminelles intéressant la région de Pont-l'Évêque, se sont terminés aux assises de Calvados, par l'acquiescement de huit des accusés et les condamnations suivantes :

La femme Grass, 62 ans, principale accusée, dix ans de travaux forcés ; la fille Leboulanger, quatre ans de prison ; la femme Desnos, deux ans ; Gouley et Ernest Gras, chacun un an de prison pour complicité.

## Caisse de secours contre le chômage involontaire

Paris, 17. — La Commission chargée de préparer la réforme des crédits inscrits au budget de l'Etat, a décidé de créer une caisse de secours contre le chômage involontaire, est instituée pour l'année 1923, sous la présidence de MM. Bienvenu-Martin, sénateur, ancien ministre.

## Une explosion dans une fabrique de poudre

Melbourne, 17. — Une explosion s'est produite dans une fabrique de poudre à Deer-Park, près de Melbourne.

Trois ouvriers ont été tués et une blessée.

# La Revanche de Liliane

## Roman d'amour par DELLY

### Résumé du feuilleton précédent

Mme de Sourzy, veuve, ruinée par une catastrophe financière habitée à Paris une pauvre logis avec sa fille Liliane. Elle ne dispose que d'une maigre rente et vit de ses maigres travaux de lingerie.

Dans sa détresse, elle a recouru à une cousine de son mari, peu sympathique et qu'elle ne connaît presque pas, Lady Laurence Stanville, veuve d'un riche industriel anglais.

Elle désespère de recevoir une réponse, lorsque quelqu'un frappe à la porte : c'est la cousine Laurence.

### PREMIERE PARTIE

Liliane balbutia :  
— Est-ce ici que demeure Mme de Sourzy ?  
— Mais oui, madame.  
— Je suis lady Stanville L... Dites-moi que je viens lui parler.  
— Lady Stanville L... Entrez, madame, s'il vous plaît.  
De sa chambre, Mme de Sourzy avait entendu Tremblant d'émotion, elle se leva et s'avancant vers la visitante qu'introduisit Liliane.

— Son jugement est remarquable et je ne fais rien sans le consulter. D'ailleurs, il est chef de famille et a une certaine expérience de la fortune des Stanville lui appartient. C'est donc lui et moi qui avons décidé que nous devions, comme parents, répondre à votre appel en vous offrant de venir chez nous... Dans votre lettre, vous me dites que vous avez six cents francs de rente ?  
— Oui, c'est absolument tout.  
— Une sorte de rictus désagréable plissa les lèvres minces de lady Stanville.  
— Vraiment, vous êtes mise dans une jolie situation... Enfin, nous acceptons de vous rendre la perche, puisque vous faites partie de la famille. Vous allez venir à Breenwich et nous prendrons à notre charge vos dépenses de nourriture, celles que nécessitera l'instruction de cette petite, à laquelle il faudra donner en moyen de gagner sa vie.  
L'angoisse et l'humiliation serraient le cœur de Mme de Sourzy. Elle avait espéré qu'on lui ferait une petite rente, suffisante pour lui permettre de vivre très simplement et d'achever l'éducation de sa fille. Au lieu de cela, on lui offrait — et de telle façon — une hospitalité qui ne pouvait être qu'un esclavage, sous le joug de cette femme orgueilleuse et dure... Et pourtant ! Il fallait qu'elle acceptât, car, hélas ! le choix ne lui était pas laissé !  
— Elle balbutia :  
— Mais, ma cousine, nous vous d'angoissons peut-être beaucoup ?  
— J'espère que non. La maison est immense, je puis vous loger facilement. Vous prendrez vos repas avec nous. Et je trouverai à vous occuper... Parlez-vous anglais ?  
— Oui, et Liliane aussi.  
— Très bien. Mon fils et moi, nous nous agréons très fréquemment du français, entre

assises près de la fenêtre, d'où ne venait plus qu'un écho lointin mourant. Lady Stanville, penchant un peu la tête pour regarder la fortune des Stanville lui appartient. C'est donc lui et moi qui avons décidé que nous devions, comme parents, répondre à votre appel en vous offrant de venir chez nous... Dans votre lettre, vous me dites que vous avez six cents francs de rente ?  
— Oui, c'est absolument tout.  
— Une sorte de rictus désagréable plissa les lèvres minces de lady Stanville.  
— Vraiment, vous êtes mise dans une jolie situation... Enfin, nous acceptons de vous rendre la perche, puisque vous faites partie de la famille. Vous allez venir à Breenwich et nous prendrons à notre charge vos dépenses de nourriture, celles que nécessitera l'instruction de cette petite, à laquelle il faudra donner en moyen de gagner sa vie.  
L'angoisse et l'humiliation serraient le cœur de Mme de Sourzy. Elle avait espéré qu'on lui ferait une petite rente, suffisante pour lui permettre de vivre très simplement et d'achever l'éducation de sa fille. Au lieu de cela, on lui offrait — et de telle façon — une hospitalité qui ne pouvait être qu'un esclavage, sous le joug de cette femme orgueilleuse et dure... Et pourtant ! Il fallait qu'elle acceptât, car, hélas ! le choix ne lui était pas laissé !  
— Elle balbutia :  
— Mais, ma cousine, nous vous d'angoissons peut-être beaucoup ?  
— J'espère que non. La maison est immense, je puis vous loger facilement. Vous prendrez vos repas avec nous. Et je trouverai à vous occuper... Parlez-vous anglais ?  
— Oui, et Liliane aussi.  
— Très bien. Mon fils et moi, nous nous agréons très fréquemment du français, entre